

PAVILLON DES FLEURS

Bourgogne-Franche-Comté, Nièvre
Saint-Honoré-les-Bains
rue du Docteur Segard

Dossier IA58001239 réalisé en
2019

Auteur(s) : Fabien Dufoulon



Historique

Le Pavillon des Fleurs est un restaurant construit par la société à responsabilité limitée du même nom en 1929. Il ne comporte à l'origine qu'un rez-de-chaussée couvert d'une terrasse, comme le montre une carte postale ancienne. L'étage est ajouté tardivement. L'édifice appartient aujourd'hui à la Chaîne thermale du Soleil, qui y organise des ateliers de cuisine diététique pour les curistes.

Période(s) principale(s) : 2e quart 20e siècle

Dates : 1929 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre :

maître d'oeuvre inconnu ()

Description

L'édifice est de plan rectangulaire, augmenté d'une extension sur le côté ouest. Le rez-de-chaussée repose sur un niveau de soubassement. La terrasse en couverture d'origine a été remplacée par un toit à longs pans brisés en ardoise, qui a permis la création d'un étage en surcroît. L'extension est couverte d'un appentis. L'édifice est bordé à l'est et au sud par une terrasse fermée par des barrières en ciment, qui ne sont plus celles d'origine. La pergola de la terrasse, visible sur les cartes postales anciennes, a également disparu.

Eléments descriptifs

Murs : béton

Toit : ardoise

Plan : plan rectangulaire régulier

Etages : étage de soubassement, rez-de-chaussée, étage en surcroît

Élévation : élévation à travées

Type(s) de couverture : toit à longs pans brisés pignon découvert

Typologie : baie rectangulaire

Sources documentaires

Documents d'archives

• **Archives départementales de la Nièvre. Cadastre de la commune de Saint-Honoré-les-Bains. [1832-1951].**

Archives départementales de la Nièvre. Cadastre de la commune de Saint-Honoré-les-Bains. [1832-1951].- Atlas parcellaire (1832) : 3 PP 246- État de section (1832) : 3 P 246/1- Matrices cadastrales des propriétés bâties et non bâties : 3 P 246/2 (folio 1 à 380), 3 P 246/3 (folio 381 à 780), 3 P 246/4 (folio 781 à 1168)- Matrice cadastrale des propriétés bâties (1882-1914) : 3 P 246/5- Matrice cadastrale dite « matrice noire » des propriétés bâties : 3 P 246/6- Matrices cadastrales des

propriétés non bâties : 3 P 246/7, 3 P 246/8, 3 P 246/9

Lieu de conservation : Archives départementales de la Nièvre, Nevers- Cote du document : 3 P 246

Documents figurés

- **Saint-Honoré-les-Bains. Le Pavillon des fleurs. [Milieu du 20e siècle].**

Saint-Honoré-les-Bains. Le Pavillon des fleurs / [auteur inconnu]. Strasbourg : Compagnie des Arts photomécaniques, [milieu du 20e siècle]. Carte postale.

Lieu de conservation : Collection particulière

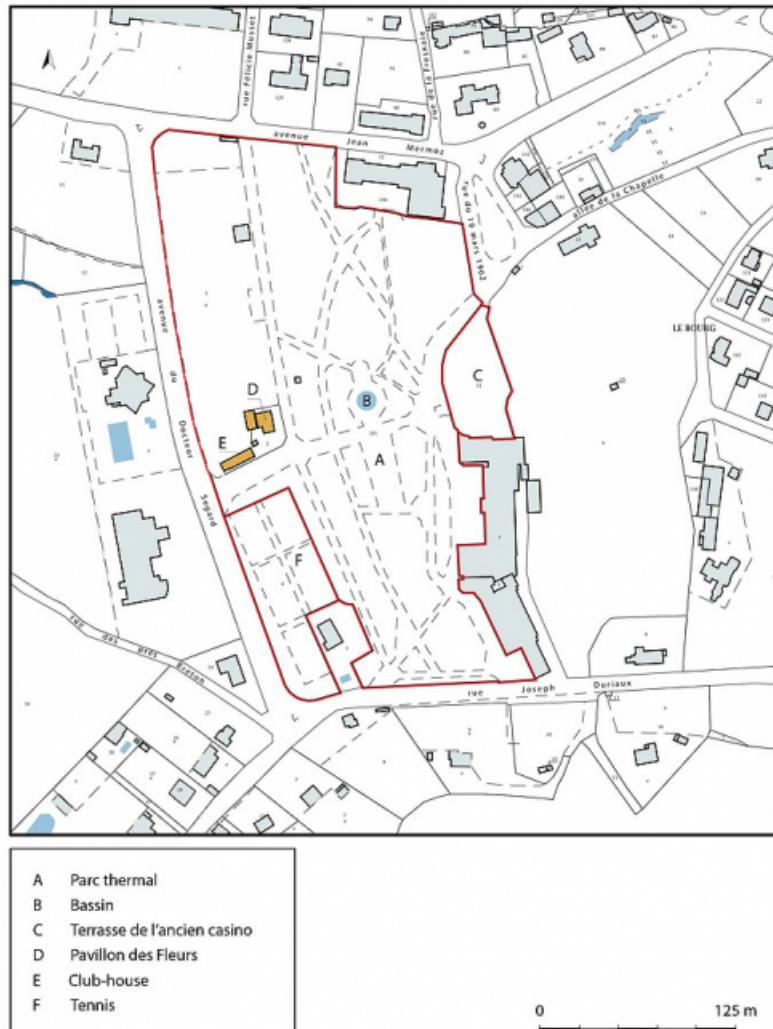
Informations complémentaires

Thématiques : thermalisme en Bourgogne-Franche-Comté (le)

Aire d'étude et canton : Bourgogne-Franche-Comté

Dénomination : restaurant

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Plan de situation, extrait du plan cadastral (2020).

58, Saint-Honoré-les-Bains rue du Docteur Segard

N° de l'illustration : 20205800636NUDA

Date : 2020

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



12 SAINT-HONORÉ-les-BAINS. — Le Pavillon des fleurs. — LL.

Pavillon des Fleurs avant son agrandissement.

58, Saint-Honoré-les-Bains rue du Docteur Segard

Source :

Saint-Honoré-les-Bains. Le Pavillon des fleurs. [carte postale]. Strasbourg : Compagnie des Arts photomécaniques, [s.d.].

Lieu de conservation : Collection particulière

N° de l'illustration : 20195800154NUC2A

Date : 2019

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Pavillon des Fleurs après son agrandissement.

58, Saint-Honoré-les-Bains rue du Docteur Segard

N° de l'illustration : 20195800417NUC4A

Date : 2019

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine